

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

PARTENAIRE D'AVENIR

TRANSITIONS

PRO

Provence
Alpes
Côte d'Azur

SOMMAIRE

1.	<i>Comptes Annuels</i>	<i>4</i>
1.1.	<i>Bilan et compte de résultat</i>	<i>4</i>
1.1.1.	<i>Bilan Actif</i>	<i>4</i>
1.1.2.	<i>Bilan Passif</i>	<i>5</i>
1.1.3.	<i>Compte de Résultat (partie 1).....</i>	<i>6</i>
1.1.4.	<i>Compte de Résultat (partie 2).....</i>	<i>7</i>
1.2.	<i>Bilan et compte de résultat PTP.....</i>	<i>8</i>
1.2.1.	<i>Bilan Actif PTP</i>	<i>8</i>
1.2.2.	<i>Bilan Passif PTP.....</i>	<i>9</i>
1.2.3.	<i>Compte de Résultat PTP (partie 1).....</i>	<i>10</i>
1.2.4.	<i>Compte de Résultat PTP (partie 2).....</i>	<i>11</i>
1.3.	<i>Bilan et compte de résultat PUR.....</i>	<i>12</i>
1.3.1.	<i>Bilan Actif PUR.....</i>	<i>12</i>
1.3.2.	<i>Bilan Passif PUR.....</i>	<i>13</i>
1.3.3.	<i>Compte de Résultat PUR (partie 1)</i>	<i>14</i>
1.3.4.	<i>Compte de Résultat PUR (partie 2)</i>	<i>15</i>
1.4.	<i>Bilan et compte de résultat FIPU</i>	<i>16</i>
1.4.1.	<i>Bilan Actif FIPU</i>	<i>16</i>
1.4.2.	<i>Bilan Passif FIPU</i>	<i>17</i>
1.4.3.	<i>Compte de Résultat FIPU (partie 1).....</i>	<i>18</i>
1.4.4.	<i>Compte de Résultat FIPU (partie 2).....</i>	<i>19</i>
1.5.	<i>Bilan et compte de résultat CIF CDD/CDI.....</i>	<i>16</i>
1.4.1.	<i>Bilan Actif CIF CDD/CDI</i>	<i>20</i>
1.4.2.	<i>Bilan Passif CIF CDD/CDI.....</i>	<i>21</i>
1.4.3.	<i>Compte de Résultat CIF CDD/CDI (partie 1).....</i>	<i>22</i>
1.4.4.	<i>Compte de Résultat CIF CDD/CDI (partie 2).....</i>	<i>23</i>
2.	<i>Annexes aux comptes annuels.....</i>	<i>24</i>
2.1.	<i>Faits notables de l'exercice.....</i>	<i>24</i>
2.2.	<i>Principes, règles et méthodes comptables</i>	<i>25</i>
2.2.1.	<i>Principes généraux applicables.....</i>	<i>25</i>
2.2.2.	<i>Immobilisations incorporelles et corporelles</i>	<i>25</i>
2.2.3.	<i>Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements</i>	<i>25</i>

2.2.4.	<i>Créances d'exploitation.....</i>	26
2.2.4.1.	<i>Concours de France Compétences.....</i>	26
2.2.4.2.	<i>Conventions de financement ou de co-financement</i>	26
2.2.5.	<i>Charges et charges à payer de formation</i>	26
2.2.6.	<i>Méthode de calcul des excédents de trésorerie</i>	27
2.3.	<i>Informations relatives au bilan.....</i>	29
2.3.1.	<i>Tableau des immobilisations</i>	29
2.3.2.	<i>Tableau des amortissements.....</i>	30
2.3.3.	<i>État des échéances des créances</i>	31
2.3.4.	<i>Produits à recevoir rattachés aux postes de créances.....</i>	32
2.3.5.	<i>Provisions pour risques et charges.....</i>	33
2.3.6.	<i>Charges à payer de formation</i>	34
2.3.6.1.	<i>Tableau de suivi du restant à financer</i>	34
2.3.6.1.1.	<i>Restant à financer par millésime PTP et TRANSCO</i>	34
2.3.6.1.2.	<i>Restant à financer par millésime FIPU</i>	35
2.3.6.1.3.	<i>Restant à financer par millésime PUR.....</i>	35
2.3.6.2.	<i>Tableau de détermination des charges à payer pour engagements de financement de formation PTP et TRANSCO</i>	36
2.3.6.3.	<i>Tableau de détermination des charges à payer pour engagements de financement de formation FIPU.....</i>	37
2.3.6.4.	<i>Tableau de détermination des charges à payer pour engagements de financement de formation PUR</i>	37
2.3.7.	<i>Échéances des dettes.....</i>	38
2.3.8.	<i>Charges à payer rattachées aux postes de dettes.....</i>	39
2.4.	<i>Autres informations</i>	40
2.4.1.	<i>Effectif à la date de clôture</i>	40
2.4.2.	<i>Engagements relatifs aux départs à la retraite</i>	40
2.4.3.	<i>Résultat exceptionnel.....</i>	40
2.4.4.	<i>Respect des plafonnements des frais de gestion, d'information et de mission ...</i>	40
2.4.5.	<i>Évènements post clôture et continuité d'exploitation</i>	42

1. Comptes Annuels

1.1. Bilan et compte de résultat

1.1.1. Bilan Actif

ACTIF	2025			2024
	Valeur brute	Amortissements & provisions	Valeur nette	Valeur nette
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	60 996	60 996	-	11
Immobilisations corporelles	570 480	568 593	1 887	3 851
Immobilisations financières	163 357	-	163 357	163 357
<i>Total I</i>	794 834	629 590	165 244	167 219
ACTIF CIRCULANT				
France Compétences	22 364 805	-	22 364 805	21 414 514
FSE / ETAT / Région / Autres collectivités locales	1 130 142	-	1 130 142	1 062 243
Subventions France Compétences	-	-	-	-
Autres subventions	-	-	-	-
Autres créances	120 513	-	120 513	213 893
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	10 869 994	-	10 869 994	15 126 104
Comptes de Liaison entre dispositifs	-	-	-	-
Charges constatées d'avance	96 327	-	96 327	93 190
<i>Total II</i>	34 581 782	-	34 581 782	37 909 944
TOTAL ACTIF (I+II)	35 376 615	629 590	34 747 026	38 077 163

1.1.2. Bilan Passif

PASSIF	2025	2024
FONDS PROPRES		
Réserves	-	-
Report à nouveau	(2 717 547)	(5 305 308)
Excédent ou déficit	1 315 074	2 587 761
<i>Total I</i>	(1 402 473)	(2 717 547)
FONDS DEDIES (Total II)	62 201	122 960
PROVISIONS		
Provisions pour charges de formation	-	-
Provisions pour engagements de financement de formation	-	-
Provisions pour risque de non utilisation des subventions	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	520 017
<i>Total III</i>	-	520 017
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées	-	-
Comptes de liaison entre dispositifs		
Dettes et comptes rattachés au titre du PTP/TRANSCO/PUR/FIPU	34 413 960	32 556 464
France Compétences	-	-
Dettes fournisseurs	68 269	89 041
Dettes fiscales et sociales	270 447	331 919
Autres dettes	1 334 622	7 174 309
Produits constatés d'avance	-	-
<i>Total IV</i>	36 087 298	40 151 733
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV)	34 747 026	38 077 163

1.1.3. Compte de Résultat (partie 1)

COMPTE DE RESULTAT	2025	2024	Variation
CONCOURS DE France COMPETENCES	30 130 131	30 142 146	(12 015)
SUBVENTIONS ET AIDES PUBLIQUES :	67 900	325 213	(257 313)
▫ Fonds Social Européen (FSE)	-	-	-
▫ Etat	67 900	85 213	(17 313)
▫ Régions	-	-	-
▫ Autres	-	240 000	(240 000)
TRANSFERTS DE France COMPETENCES :	-	-	-
▫ Fonds réservés	-	-	-
▫ Au titre des conventions cadres FC - Etat	-	-	-
▫ Dotation exceptionnelle	-	-	-
UTILISATION DES FONDS DEDIES	60 759	-	60 759
AUTRES PRODUITS DE FORMATION	500 111	187 749	312 362
REPRISE PROVISIONS :	-	(0)	0
• Provisions pour charges de formation	-	-	-
• Provisions pour Engagements de Financement de Formation	-	-	-
• Provisions pour risque de non utilisation des subventions	-	-	-
• Autres reprises de provisions	-	(0)	0
Total I : Produits de formation	30 758 901	30 655 108	103 793
COMPTE DE FORMATION	26 371 922	24 689 069	1 682 854
TRANSFERTS DE FONDS MUTUALISES VERSES A France COMPETENCES :	-	-	-
▫ Au titre des disponibilités excédentaires	-	-	-
REPORTS EN FONDS DEDIES	-	180 151	(180 151)
AUTRES CHARGES DE FORMATION	478 263	166 173	312 090
DOTATIONS PROVISIONS :	-	-	-
• Provisions pour charges de formation	-	-	-
• Provisions pour Engagements de Financement de Formation	-	-	-
• Provisions pour risque de non utilisation des subventions	-	-	-
• Autres provisions	-	-	-
Total II : Charges de formation	26 850 185	25 035 393	1 814 792
TOTAL III : RESULTAT DE FORMATION (total I - total II)	3 908 715	5 619 715	(1 711 000)

1.1.4. Compte de Résultat (partie 2)

COMPTE DE RESULTAT	2025	2024	Variation
<u>DOTATION AU FINANCEMENT DES FRAIS DE GESTION</u>	4	20 455	(20 451)
<u>SUBVENTIONS</u>	-	-	-
▫ Au titre des appels à projets Fce COMPETENCES	-	-	-
▫ Autres	-	-	-
<u>REPRISES DE PROVISIONS</u>	520 017	-	520 017
<u>UTILISATION DES FONDS DEDIES</u>			-
<u>AUTRES PRODUITS</u>	11 696	13 918	(2 222)
Total IV : Produits de fonctionnement	531 717	34 373	497 344
<u>CHARGES DE FONCTIONNEMENT :</u>			
▫ Achats & charges externes	879 489	877 872	1 617
▫ Impôts, taxes et versements assimilés	98 071	115 756	(17 685)
▫ Salaires et traitements	1 417 326	1 179 256	238 070
▫ Charges sociales	733 663	568 099	165 563
▫ Cotisation France Compétences	-	-	-
▫ Dotation aux amortissements et provisions	1 975	530 049	(528 074)
▫ Reports en fonds dédiés	-	-	-
▫ Autres charges	1 014	17	998
Total V : Charges de fonctionnement	3 131 538	3 271 048	(139 510)
TOTAL VI : RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (total IV - total V)	(2 599 821)	(3 236 675)	636 854
TOTAL VII : RESULTAT D'ACTIVITE (total III + total VI)	1 308 894	2 383 040	(1 074 145)
Total VIII : PRODUITS FINANCIERS	6 180	6 095	85
Total IX : CHARGES FINANCIERES	-	-	-
TOTAL X : RESULTAT FINANCIER (total VIII - total IX)	6 180	6 095	85
Total XI : PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	198 626	(198 626)
Total XII : CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	-	-
TOTAL XIII : RESULTAT EXCEPTIONNEL (total XI - total XII)	-	198 626	(198 626)
RESULTAT DE L'EXERCICE (total VII + total X + total XIII)	1 315 074	2 587 761	(1 272 687)
TOTAL PRODUITS	31 296 798	30 894 202	402 595
TOTAL CHARGES	29 981 724	28 306 441	1 675 282

1.2. Bilan et compte de résultat PTP

1.2.1. Bilan Actif PTP

ACTIF	2025			2024
	Valeur brute	Amortissements & provisions	Valeur nette	Valeur nette
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	60 996	60 996	-	11
Immobilisations corporelles	570 480	568 593	1 887	3 851
Immobilisations financières	163 357	-	163 357	163 357
<i>Total I</i>	794 834	629 590	165 244	167 219
ACTIF CIRCULANT				
France Compétences	22 352 978		22 352 978	21 384 559
FSE / ETAT / Région / Autres collectivités locales	1 130 142		1 130 142	1 062 243
Subventions France Compétences			-	-
Autres subventions			-	-
Autres créances	120 513		120 513	213 893
Valeurs mobilières de placement	-		-	-
Disponibilités	10 804 751		10 804 751	15 002 370
Comptes de Liaison entre dispositifs	1 400		1 400	1 297
Charges constatées d'avance	96 327		96 327	93 190
<i>Total II</i>	34 506 111	-	34 506 111	37 757 551
TOTAL ACTIF (I+II)	35 300 944	629 590	34 671 355	37 924 771

1.2.2. Bilan Passif PTP

PASSIF	2025	2024
FONDS PROPRES		
Réserves	-	-
Report à nouveau	(2 791 530)	(5 305 308)
Excédent ou déficit	1 252 096	2 513 777
<i>Total I</i>	(1 539 434)	(2 791 530)
FONDS DEDIES (Total II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risque de non utilisation des subventions	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	520 017
<i>Total III</i>	-	520 017
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées	-	-
Comptes de liaison entre dispositifs	1 009 737	760 794
Dettes et comptes rattachés au titre du PTP/TRANSCO	33 531 919	31 842 483
France Compétences	-	-
Dettes fournisseurs	68 269	89 041
Dettes fiscales et sociales	270 447	331 919
Autres dettes	1 330 417	7 172 048
Produits constatés d'avance	-	-
<i>Total IV</i>	36 210 789	40 196 284
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV)	34 671 355	37 924 771

1.2.3. Compte de Résultat PTP (partie 1)

COMPTE DE RESULTAT	2025	2024	Variation
CONCOURS DE France COMPETENCES	29 417 021	29 456 864	(39 843)
SUBVENTIONS ET AIDES PUBLIQUES :	67 900	325 213	(257 313)
▫ Fonds Social Européen (FSE)	-	-	-
▫ Etat - TRANSCO	67 900	85 213	(17 313)
▫ Régions	-	-	-
▫ Autres	-	240 000	(240 000)
TRANSFERTS DE France COMPETENCES :	-	-	-
▫ Fonds réservés	-	-	-
▫ Au titre des conventions cadres FC - Etat	-	-	-
▫ Dotation exceptionnelle	-	-	-
UTILISATION DES FONDS DEDIES	-	-	-
AUTRES PRODUITS DE FORMATION	21 848	25 286	(3 438)
REPRISE PROVISIONS :	-	(0)	0
• Provisions pour charges de formation	-	-	-
• Provisions pour Engagements de Financement de Formation	-	-	-
• Provisions pour risque de non utilisation des subventions	-	-	-
• Autres reprises de provisions	-	(0)	0
Total I : Produits de formation	29 506 769	29 807 363	(300 594)
PROJET TRANSITION PROFESSIONNELLE (PTP) :	25 210 839	23 818 945	1 391 894
TRANSITION COLLECTIVES :	(23 784)	84 551	(108 336)
TRANSFERTS DE FONDS MUTUALISES VERSES A France COMPETENCES :	-	-	-
▫ Au titre des disponibilités excédentaires	-	-	-
REPORTS EN FONDS DEDIES	-	-	-
AUTRES CHARGES DE FORMATION	478 263	166 173	312 090
DOTATIONS PROVISIONS :	-	-	-
• Provisions pour charges de formation	-	-	-
• Provisions pour Engagements de Financement de Formation	-	-	-
• Provisions pour risque de non utilisation des subventions	-	-	-
• Autres provisions	-	-	-
Total II : Charges de formation	25 665 318	24 069 670	1 595 648
TOTAL III : RESULTAT DE FORMATION (total I - total II)	3 841 450	5 737 693	(1 896 243)

1.2.4. Compte de Résultat PTP (partie 2)

COMPTE DE RESULTAT	2025	2024	Variation
<u>DOTATION AU FINANCEMENT DES FRAIS DE GESTION</u>	-	-	-
<u>SUBVENTIONS</u>	-	-	-
<u>UTILISATION DES FONDS DEDIES</u>	-	-	-
<u>REPRISES DE PROVISIONS</u>	520 017	-	520 017
<u>AUTRES PRODUITS</u>	11 696	13 918	(2 222)
Total IV : Produits de fonctionnement	531 713	13 918	517 795
<u>CHARGES DE FONCTIONNEMENT :</u>			
▣ Achats & charges externes	869 023	865 115	3 909
▣ Impôts, taxes et versements assimilés	98 071	115 756	(17 685)
▣ Salaires et traitements	1 417 326	1 179 256	238 070
▣ Charges sociales	733 659	547 644	186 014
▣ Cotisation France Compétences	-	-	-
▣ Dotation aux amortissements et provisions	1 975	530 049	(528 074)
▣ Reports en fonds dédiés	-	-	-
▣ Autres charges	1 014	17	998
Total V : Charges de fonctionnement	3 121 069	3 237 836	(116 768)
TOTAL VI : RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (total IV - total V)	(2 589 355)	(3 223 918)	634 563
TOTAL VII : RESULTAT D'ACTIVITE (total III + total VI)	1 252 095	2 513 775	(1 261 680)
Total VIII : PRODUITS FINANCIERS	1	2	(1)
Total IX : CHARGES FINANCIERES	-	-	-
TOTAL X : RESULTAT FINANCIER (total VIII - total IX)	1	2	(1)
Total XI : PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-	-
Total XII : CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	-	-
TOTAL XIII : RESULTAT EXCEPTIONNEL (total XI - total XII)	-	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE (total VII + total X + total XIII)	1 252 096	2 513 777	(1 261 681)
TOTAL PRODUITS	30 038 483	29 821 283	217 199
TOTAL CHARGES	28 786 387	27 307 506	1 478 881

1.3. Bilan et compte de résultat PUR

1.3.1. Bilan Actif PUR

ACTIF	2025			2024
	Valeur brute	Amortissements & provisions	Valeur nette	Valeur nette
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles			-	
Immobilisations corporelles			-	
Immobilisations financières			-	
<i>Total I</i>	-	-	-	-
ACTIF CIRCULANT				
France Compétences	7 475		7 475	11 716
FSE / ETAT / Région / Autres collectivités locales			-	
Subventions France Compétences			-	
Autres subventions			-	
Autres créances			-	
Valeurs mobilières de placement			-	
Disponibilités			-	
Comptes de Liaison entre dispositifs	627 668		627 668	206 241
Charges constatées d'avance			-	
<i>Total II</i>	635 143	-	635 143	217 957
TOTAL ACTIF (I+II)	635 143	-	635 143	217 957

1.3.2. Bilan Passif PUR

PASSIF	2025	2024
FONDS PROPRES		
Réserves		-
Report à nouveau	19 616	
Excédent ou déficit	66 401	19 616
<i>Total I</i>	86 018	19 616
FONDS DEDIES (Total II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risque de non utilisation des subventions		
Autres provisions pour risques et charges		
<i>Total III</i>	-	-
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées		
Comptes de liaison entre dispositifs		
Dettes et comptes rattachés au titre du PUR	549 125	198 340
France Compétences		
Dettes fournisseurs		
Dettes fiscales et sociales		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
<i>Total IV</i>	549 125	198 340
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV)	635 143	217 957

1.3.3. Compte de Résultat PUR (partie 1)

COMPTE DE RESULTAT	2025	2024	Variation
CONCOURS DE France COMPETENCES	321 746	73 880	247 866
SUBVENTIONS ET AIDES PUBLIQUES :	-	-	-
▫ Fonds Social Européen (FSE)	-	-	-
▫ Etat - TRANSCO	-	-	-
▫ Régions	-	-	-
▫ Autres	-	-	-
TRANSFERTS DE France COMPETENCES :	-	-	-
▫ Fonds réservés	-	-	-
▫ Au titre des conventions cadres FC - Etat	-	-	-
▫ Dotation exceptionnelle	-	-	-
UTILISATION DES FONDS DEDIES	-	-	-
AUTRES PRODUITS DE FORMATION	478 263	162 463	315 800
REPRISE PROVISIONS :	-	-	-
• Provisions pour charges de formation	-	-	-
• Provisions pour Engagements de Financement de Formation	-	-	-
• Provisions pour risque de non utilisation des subventions	-	-	-
• Autres reprises de provisions	-	-	-
Total I : Produits de formation	800 009	236 343	563 666
PREVENTION USURE RECONVERSION (PUR) :	733 608	216 726	516 881
TRANSFERTS DE FONDS MUTUALISES VERSES A France COMPETENCES :	-	-	-
▫ Au titre des disponibilités excédentaires	-	-	-
REPORTS EN FONDS DEDIES	-	-	-
AUTRES CHARGES DE FORMATION	-	-	-
DOTATIONS PROVISIONS :	-	-	-
• Provisions pour charges de formation	-	-	-
• Provisions pour Engagements de Financement de Formation	-	-	-
• Provisions pour risque de non utilisation des subventions	-	-	-
• Autres provisions	-	-	-
Total II : Charges de formation	733 608	216 726	516 881
TOTAL III : RESULTAT DE FORMATION (total I - total II)	66 401	19 616	46 785

1.3.4. Compte de Résultat PUR (partie 2)

COMPTE DE RESULTAT	2025	2024	Variation
<u>DOTATION AU FINANCEMENT DES FRAIS DE GESTION</u>	3 560	2 216	1 344
<u>SUBVENTIONS</u>			-
<u>UTILISATION DES FONDS DEDIES</u>			-
<u>REPRISES DE PROVISIONS</u>			-
<u>AUTRES PRODUITS</u>			-
Total IV : Produits de fonctionnement	3 560	2 216	1 344
<u>CHARGES DE FONCTIONNEMENT :</u>			
▣ Achats & charges externes			-
▣ Impôts, taxes et versements assimilés			-
▣ Salaires et traitements			-
▣ Charges sociales	3 560	2 216	1 344
▣ Cotisation France Compétences			-
▣ Dotation aux amortissements et provisions			-
▣ Reports en fonds dédiés			-
▣ Autres charges			-
Total V : Charges de fonctionnement	3 560	2 216	1 344
TOTAL VI : RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (total IV - total V)	-	-	-
TOTAL VII : RESULTAT D'ACTIVITE (total III + total VI)	66 401	19 616	46 785
Total VIII : PRODUITS FINANCIERS		-	-
Total IX : CHARGES FINANCIERES		-	-
TOTAL X : RESULTAT FINANCIER (total VIII - total IX)	-	-	-
Total XI : PRODUITS EXCEPTIONNELS		-	-
Total XII : CHARGES EXCEPTIONNELLES		-	-
TOTAL XIII : RESULTAT EXCEPTIONNEL (total XI - total XII)	-	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE (total VII + total X + total XIII)	66 401	19 616	46 785
TOTAL PRODUITS	803 569	238 559	565 010
TOTAL CHARGES	737 168	218 942	518 225

1.4. Bilan et compte de résultat FIPU

1.4.1. Bilan Actif FIPU

ACTIF	2025			2024
	Valeur brute	Amortissements & provisions	Valeur nette	Valeur nette
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles			-	
Immobilisations corporelles			-	
Immobilisations financières			-	
<i>Total I</i>	-	-	-	-
ACTIF CIRCULANT				
France Compétences	4 352		4 352	18 239
FSE / ETAT / Région / Autres collectivités locales			-	
Subventions France Compétences			-	
Autres subventions			-	
Autres créances			-	
Valeurs mobilières de placement			-	
Disponibilités			-	
Comptes de Liaison entre dispositifs	373 055		373 055	547 161
Charges constatées d'avance			-	
<i>Total II</i>	377 407	-	377 407	565 400
TOTAL ACTIF (I+II)	377 407	-	377 407	565 400

1.4.2. Bilan Passif FIPU

PASSIF	2025	2024
FONDS PROPRES		
Réserves		-
Report à nouveau	54 367	
Excédent ou déficit	(3 424)	54 367
<i>Total I</i>	50 943	54 367
FONDS DEDIES (Total II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risque de non utilisation des subventions		
Autres provisions pour risques et charges		
<i>Total III</i>	-	-
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées		
Comptes de liaison entre dispositifs		
Dettes et comptes rattachés au titre du FIPU	326 463	511 034
France Compétences		
Dettes fournisseurs		
Dettes fiscales et sociales		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
<i>Total IV</i>	326 463	511 034
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV)	377 407	565 400

1.4.3. Compte de Résultat FIPU (partie 1)

COMPTE DE RESULTAT	2025	2024	Variation
CONCOURS DE France COMPETENCES	391 364	611 402	(220 038)
SUBVENTIONS ET AIDES PUBLIQUES :	-	-	-
▫ Fonds Social Européen (FSE)	-	-	-
▫ Etat - TRANSCO	-	-	-
▫ Régions	-	-	-
▫ Autres	-	-	-
TRANSFERTS DE France COMPETENCES :	-	-	-
▫ Fonds réservés	-	-	-
▫ Au titre des conventions cadres FC - Etat	-	-	-
▫ Dotation exceptionnelle	-	-	-
UTILISATION DES FONDS DEDIES	-	-	-
AUTRES PRODUITS DE FORMATION	-	-	-
REPRISE PROVISIONS :	-	-	-
• Provisions pour charges de formation	-	-	-
• Provisions pour Engagements de Financement de Formation	-	-	-
• Provisions pour risque de non utilisation des subventions	-	-	-
• Autres reprises de provisions	-	-	-
Total I : Produits de formation	391 364	611 402	(220 038)
FONDS D'INVESTISSEMENT DANS LA PREVENTION DE L'USURE PROFESSIONNELLE (FIPU) :	394 788	557 035	(162 248)
TRANSFERTS DE FONDS MUTUALISES VERSES A France COMPETENCES :	-	-	-
▫ Au titre des disponibilités excédentaires	-	-	-
REPORTS EN FONDS DEDIES	-	-	-
AUTRES CHARGES DE FORMATION	-	-	-
DOTATIONS PROVISIONS :	-	-	-
• Provisions pour charges de formation	-	-	-
• Provisions pour Engagements de Financement de Formation	-	-	-
• Provisions pour risque de non utilisation des subventions	-	-	-
• Autres provisions	-	-	-
Total II : Charges de formation	394 788	557 035	(162 248)
TOTAL III : RESULTAT DE FORMATION (total I - total II)	(3 424)	54 367	(57 790)

1.4.4. Compte de Résultat FIPU (partie 2)

COMPTE DE RESULTAT	2025	2024	Variation
<u>DOTATION AU FINANCEMENT DES FRAIS DE GESTION</u>	(3 556)	18 239	(21 795)
<u>SUBVENTIONS</u>			-
<u>UTILISATION DES FONDS DEDIES</u>			-
<u>REPRISES DE PROVISIONS</u>			-
<u>AUTRES PRODUITS</u>			-
Total IV : Produits de fonctionnement	(3 556)	18 239	(21 795)
<u>CHARGES DE FONCTIONNEMENT :</u>			
▣ Achats & charges externes			-
▣ Impôts, taxes et versements assimilés			-
▣ Salaires et traitements			-
▣ Charges sociales	(3 556)	18 239	(21 795)
▣ Cotisation France Compétences			-
▣ Dotation aux amortissements et provisions			-
▣ Reports en fonds dédiés			-
▣ Autres charges			-
Total V : Charges de fonctionnement	(3 556)	18 239	(21 795)
TOTAL VI : RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (total IV - total V)	-	-	-
TOTAL VII : RESULTAT D'ACTIVITE (total III + total VI)	(3 424)	54 367	(57 790)
Total VIII : PRODUITS FINANCIERS		-	-
Total IX : CHARGES FINANCIERES		-	-
TOTAL X : RESULTAT FINANCIER (total VIII - total IX)	-	-	-
Total XI : PRODUITS EXCEPTIONNELS		-	-
Total XII : CHARGES EXCEPTIONNELLES		-	-
TOTAL XIII : RESULTAT EXCEPTIONNEL (total XI - total XII)	-	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE (total VII + total X + total XIII)	(3 424)	54 366,78	(57 790)
TOTAL PRODUITS	387 808	629 641	(241 833)
TOTAL CHARGES	391 232	575 274	(184 043)

1.5 Bilan et compte de résultat CIF CDD/CDI

1.5.1 Bilan Actif CIF CDD/CDI

ACTIF	2025			2024
	Valeur brute	Amortissements & provisions	Valeur nette	Valeur nette
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
Compte de liaison immobilisations	-	-	-	-
<i>Total I</i>	-	-	-	-
ACTIF CIRCULANT				
France Compétences	-	-	-	-
FSE / ETAT / Région / Autres collectivités locales	-	-	-	-
Subventions France Compétences	-	-	-	-
Autres subventions	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-
Charges constatées d'avance	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	65 244	-	65 244	123 734
Compte de liaison entre dispositifs	7 614	-	7 614	103 188
Compte de liaison moyens communs	-	-	-	-
<i>Total II</i>	72 858	-	72 858	226 922
TOTAL ACTIF (I+II)	72 858	-	72 858	226 922

1.5.2 Bilan Passif CIF CDD/CDI

PASSIF	2025	2024
FONDS PROPRES		
Réserves	-	-
Report à nouveau	-	-
Excédent ou déficit	(0)	(0)
<i>Total I</i>	(0)	(0)
FONDS DEDIES (Total II)	62 201	122 960
PROVISIONS		
Provisions pour charges de formation	-	-
Provisions pour engagements de financement de formation	-	-
Provisions pour risque de non utilisation des subventions	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	-
Compte de liaison provisions pour risques et charges	-	-
<i>Total III</i>	-	-
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées	-	-
Comptes de liaison entre dispositifs	-	97 093
Dettes et comptes rattachés au titre du CIF	6 452	4 607
France Compétences	-	-
Dettes fournisseurs	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-
Autres dettes	4 205	2 262
Compte de liaison Moyens communs	-	-
Produits constatés d'avance	-	-
<i>Total IV</i>	10 657	103 962
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV)	72 858	226 922

1.5.3 Compte de Résultat CIF CDD/CDI (partie 1)

COMPTE DE RESULTAT	2025	2024	Variation
CONCOURS DE France COMPETENCES	-	(0)	0
SUBVENTIONS ET AIDES PUBLIQUES :	-	-	-
▫ Fonds Social Européen (FSE)	-	-	-
▫ Etat	-	-	-
▫ Régions	-	-	-
▫ Autres	-	-	-
TRANSFERTS DE France COMPETENCES :	-	-	-
▫ Fonds réservés	-	-	-
▫ Au titre des conventions cadres FC - Etat	-	-	-
▫ Dotation exceptionnelle	-	-	-
UTILISATION DES FONDS DEDIES	60 759	-	60 759
AUTRES PRODUITS DE FORMATION	-	-	-
REPRISE PROVISIONS :	-	-	-
• Provisions pour charges de formation	-	-	-
• Provisions pour Engagements de Financement de Formation	-	-	-
• Provisions pour risque de non utilisation des subventions	-	-	-
• Autres reprises de provisions	-	-	-
Total I : Produits de formation	60 759	(0)	60 759
CHARGES DE FORMATION (CIF) :	56 472	11 811	44 661
TRANSFERTS DE FONDS MUTUALISES VERSES A France COMPETENCES :	-	-	-
▫ Au titre des disponibilités excédentaires	-	-	-
REPORTS EN FONDS DEDIES	-	180 151	(180 151)
AUTRES CHARGES DE FORMATION	-	-	-
DOTATIONS PROVISIONS :	-	-	-
• Provisions pour charges de formation	-	-	-
• Provisions pour Engagements de Financement de Formation	-	-	-
• Provisions pour risque de non utilisation des subventions	-	-	-
• Autres provisions	-	-	-
Total II : Charges de formation	56 472	191 962	(135 490)
TOTAL III : RESULTAT DE FORMATION (total I - total II)	4 287	(191 962)	196 249

1.5.4 Compte de Résultat CIF CDD/CDI (partie 2)

COMPTE DE RESULTAT	2025	2024	Variation
SUBVENTIONS :	-	-	-
▢ Au titre des appels à projets FPSPP	-	-	-
▢ Autres	-	-	-
REPRISES DE PROVISIONS	-	-	-
UTILISATION DES FONDS DEDIES	-	-	-
AUTRES PRODUITS	-	-	-
Total IV : Produits de fonctionnement	-	-	-
CHARGES DE FONCTIONNEMENT :			
▢ Achats & charges externes	10 466	12 757	(2 292)
▢ Impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
▢ Salaires et traitements	-	-	-
▢ Charges sociales	-	-	-
▢ Cotisation France Compétences	-	-	-
▢ Dotation aux amortissements et provisions	-	-	-
▢ Reports en fonds dédiés	-	-	-
▢ Autres charges	-	-	-
Total V : Charges de fonctionnement	10 466	12 757	(2 292)
TOTAL VI : RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (total IV - total V)	(10 466)	(12 757)	2 292
TOTAL VII : RESULTAT D'ACTIVITE (total III + total VI)	(6 179)	(204 719)	198 540
Total VIII : PRODUITS FINANCIERS	6 179	6 093	86
Total IX : CHARGES FINANCIERES	-	-	-
TOTAL X : RESULTAT FINANCIER (total VIII - total IX)	6 179	6 093	86
Total XI : PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	198 626	(198 626)
Total XII : CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	-	-
TOTAL XIII : RESULTAT EXCEPTIONNEL (total XI - total XII)	-	198 626	(198 626)
RESULTAT DE L'EXERCICE (total VII + total X + total XIII)	(0)	0	(0)
TOTAL PRODUITS	66 938	204 719	(137 781)
TOTAL CHARGES	66 938	204 719	(137 781)

2 Annexes aux comptes annuels

L'exercice a une durée de 12 mois du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

2.1 Faits notables de l'exercice

Changement de règlementation comptable

Les règlements ANC n°2022-06 et ANC n°2023-03 modifient respectivement le plan comptable général et le plan comptable des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les dispositions de ces règlements s'appliquent à compter du 1^{er} janvier 2025. La première application dans les comptes de l'année 2025 constitue un changement de méthode comptable. Sont notamment concernés, la modification de la définition du résultat exceptionnel, la suppression de la technique des transferts de charges et la modification des modèles d'états financiers (voir le paragraphe 2.2.1 sur les incidences sur les principaux postes des comptes annuels 2025).

Dispositifs PUR et FIPU

Pour rappel, la loi n° 2023-270 du 14 avril 2023 de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023

prévoit :

- une nouvelle utilisation du compte professionnel de prévention pour un projet de reconversion professionnelle (dispositif également appelé PUR - Prévention Usure Reconversion) ;
- la mobilisation du fonds d'investissement dans la prévention de l'usure professionnelle (FIPU) nouvellement créé, pour le financement d'un projet de transition professionnelle (PTP).

Ces deux nouvelles modalités se traduisent par des dotations versées par la Cnam à France compétences, qui se charge de répartir ces dotations entre les AT Pro notamment en fonction des statistiques régionales de sinistres des accidents du travail et des maladies professionnelles ayant entraîné un arrêt de travail d'au moins vingt-quatre heures, une incapacité permanente ou un décès au sens des articles L. 411-1, L411-2 et L. 461-1 du code de la sécurité sociale et de la masse salariale des établissements par région.

Provision pour restructuration

Comme indiqué dans l'annexe des comptes annuels 2024, à la suite de la décision du Conseil d'Administration réuni le 16 décembre 2024, une restructuration a été opérée en 2025 aboutissant à un accord sur de nouveaux statuts du personnel et grille des salaires, une redéfinition des emplois, et le départ de 17 salariés.

Une provision pour indemnités probables de licenciement pour motif économique avait été constituée en 2024, et reprise en 2025.

Les salariés protégés ont saisi le tribunal administratif pour contester la décision de l'inspection du travail qui avait autorisé leur licenciement pour motif économique, dont l'audience n'est pas encore connue.

2.2 Principes, règles et méthodes comptables

2.2.1 Principes généraux applicables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été établis conformément aux textes suivants :

- Plan Comptable Général (règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014) ;
- Règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
- Règlement ANC n° 2019-03 du 5 juillet 2019 relatif aux comptes annuels des organismes paritaires de la formation professionnelle et de France Compétences.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles applicables suite à l'entrée en vigueur des règlements ANC n° 2022-06 et n° 2023-03. En revanche, des reclassements et des regroupements ont été opérés entre les lignes du bilan ou du compte de résultat pour respecter le nouveau format des états financiers :

- Les transferts de charges constatés en 2024 pour un montant de 3 915€ sont présentés dans le poste autres produits.

2.2.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire/dégressif (D/L) en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels	2 ans L
Constructions	15 à 40 ans L
Agencements et aménagements	3 à 5 ans L
Mobilier de bureau	3 à 5 ans L

Pour TRANSITIONS PRO PACA l'ensemble des immobilisations corporelles et incorporelles relèvent de la section PTP.

2.2.3 Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée de la différence.

Les stocks de valeurs mobilières de placements sont évalués suivant la méthode (premier entré, premier sorti).

2.2.4 Créances d'exploitation

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.2.4.1 Concours de France Compétences

Pour l'exercice 2025, la dotation au titre du PTP a été comptabilisée en produits pour 29 417 021 € sur la base de la notification de la dotation définitive transmise par France Compétences en date du 3 décembre 2025.

Il est à noter qu'en application du décret 2025-558 du 21 juin 2025, la dotation de France Compétence est versée désormais en fonction des besoins de financement et des situations de trésoreries transmis par les Transitions Pro à France Compétences selon une périodicité mensuelle.

2.2.4.2 Conventions de financement ou de co-financement

Il est à noter que depuis le déploiement en 2021 des projets « Transitions Collectives », les opérations qui s'y rattachent sont reportées dans le bilan et le compte de résultat de la section PTP. Les subventions dans le cadre de cette convention sont comptabilisées au résultat au fur et à mesure de la constatation en charges des actions de formation.

Ce dispositif a été arrêté au 31/12/2025.

2.2.5 Charges et charges à payer de formation

Selon le règlement de l'ANC (2019-03 du 5 juillet 2019), les engagements de financement de formation (EFF) relatifs à des actions de formation (contributions légales et supplémentaires) sont comptabilisés en charges lors de la décision de financement de ces actions. Le montant de l'engagement tient compte des annulations probables des actions de formation.

À la clôture, les engagements tenant compte des annulations probables non décaissés sont inscrits au crédit du compte « Charges à payer sur engagements de financement de formation ».

Les annulations probables sont estimées en retenant la moyenne des annulations constatées calculée suivant les dispositions réglementaires ou, à défaut, au titre des trois derniers millésimes dont les engagements de financement ont été soldés par la réalisation ou l'annulation des formations.

La probabilité d'annulation est ajustée lorsque certaines circonstances permettent d'envisager une variation significative de ces annulations.

Dispositif CIF

Le dispositif CIF a pris fin en 2018. En application du décret n°2020-1434 du 24 novembre 2020, le solde des reports à nouveau des sections CIF CDD et CIF CDI a été reversé à France Compétences au 30/06/2022.

Au cours de l'année 2025, des règlements à hauteur de 61 079€ ont été effectués sur d'anciens dossiers CIF. Au 31 décembre 2025, les fonds qui devraient remonter à France Compétences s'élèvent à 62 201€.

Par lettre circulaire du 12 mai 2023, France Compétences a mis en place une procédure pour financer d'éventuels futurs paiements tardifs sur d'anciens dossiers CIF.

Dispositif PTP

Pour l'exercice 2025, un taux d'annulation forfaitaire de 8,3%, comme pour les exercices précédents, a été appliqué. Ce taux d'annulation retenu pour le PTP tient compte du fait que :

- Il s'agit d'un dispositif avec moins de moyens et beaucoup plus exigeant pour les bénéficiaires, donc il a été estimé dans ces circonstances que moins d'abandons en cours de formation étaient à prévoir par rapport aux anciens dispositifs du CIF CDI et CDD ;
- Les règles de prise en charge sont plus harmonisées entre CPIR qu'elles ne l'étaient pour le CIF, du fait du système d'information commun entre autres, sécurisant ainsi la qualité des dossiers financés et minimisant le risque d'abandon.

L'estimation des charges à payer sur engagement de financement de formation repose sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, et les réalisations sont donc susceptibles de différer parfois de manière significative des données retenues.

Nous avons repris sur l'exercice 2025 la provision correspondant au reliquat d'engagement de dossiers dont les fins de formation sont intervenues courant 2019 en référence d'une part au délai de prescription de droit commun de 5 ans, et d'autre part à un délai de 12 mois supplémentaires relatifs au processus de recouvrement.

Dispositifs PUR et FIPU

Les frais de fonctionnement affectés aux dispositifs PUR/FIPU sont forfaitairement déduits des charges de personnel du PTP (charge négative) pour la même nature dans les sections PUR et FIPU. Le niveau des charges de fonctionnement affectés aux sections PUR et FIPU est déterminé de manière à mettre le résultat de fonctionnement de ces sections à l'équilibre.

2.2.6 Méthode de calcul des excédents de trésorerie

Conformément à l'Article D6323-21-1 du code du travail, les règles et les sanctions prévues aux articles R.6332-27 à R.6332-29 s'appliquent à la gestion des fonds dont la commission paritaire interprofessionnelle régionale peut disposer au 31 décembre au titre de la section financière mentionnée au 1° de l'article D. 6323-20-6.

Conformément à l'Article R6332-27 du code du travail, modifié par le décret n°2025-558 du 21 juin 2025 - art.1, les fonds propres de la section comptable dédiée au projet de transition professionnelle

ne peuvent excéder, au 31 décembre de l'année, dix pour cent des produits de formation comptabilisées sur la section au cours de l'exercice. Conformément à l'article 2 du décret n° 2025-558 du 21 juin 2025, pour l'année 2025, le taux est fixé à quinze pour cent.

Les disponibilités dont la commission paritaire interprofessionnelle régionale peut disposer à cette même date au titre de ces actions ne peuvent excéder le tiers des charges comptabilisées au cours du dernier exercice clos, déduction faite des dotations aux amortissements et des provisions autres que celles relatives à un contentieux engagé avec un organisme de formation.

Aucun excédent de trésorerie n'a été constaté au titre de l'exercice clos le 31/12/2025.

2.3 Informations relatives au bilan

2.3.1 Tableau des immobilisations

ELEMENTS	Valeur brute au début de l'exercice SECTION PTP	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice SECTION PTP
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
▢ Logiciels	60 996	-	-	60 996
▢ Immobilisations incorporelles en cours				-
TOTAL I	60 996	-	-	60 996
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
▢ Installations générales, agencements, aménagements	52 664	-	-	52 664
▢ Matériel informatique	417 761	-	-	417 761
▢ Matériel de bureau	22 115	-	-	22 115
▢ Mobilier	77 940		-	77 940
▢ Immobilisations corporelles en cours				-
▢ Avances & acomptes				-
TOTAL II	570 480	-	-	570 480
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
▢ Prêt effort construction	84 533	-	-	84 533
▢ Dépôts et cautionnements	78 824	-		78 824
TOTAL III	163 357	-	-	163 357
TOTAL GENERAL (I+II+III)	794 834	-	-	794 834

2.3.2 Tableau des amortissements

ELEMENTS	Montant au début de l'exercice SECTION PTP	Dotations	Reprises	Montant à la fin de l'exercice SECTION PTP
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
▫ Logiciels	60 985	11		60 996
TOTAL I	60 985	11	-	60 996
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
▫ Installations générales, agencements, aménagements	52 664	-		52 664
▫ Matériel de transport	-			-
▫ Matériel informatique	414 437	1 437		415 874
▫ Matériel de bureau	22 115	-		22 115
▫ Mobilier	77 413	527	-	77 940
TOTAL II	566 629	1 964	-	568 593
TOTAL GENERAL (I+II)	627 614	1 975	-	629 590

2.3.3 État des échéances des créances

Les créances sont à moins d'un an.

2.3.4 Produits à recevoir rattachés aux postes de créances

PRODUITS A RECEVOIR	2025	2024
PTP		
▣ Créances et comptes rattachés au titre du PTP :	22 352 978	21 384 559
▣ Concours France Compétences PTP	22 352 978	21 384 559
▣ Créances France Compétences	-	-
▣ Dotation Exceptionnelle	-	-
▣ Autres subventions	1 130 142	1 134 243
▣ AGEFIPH	-	72 000
▣ OCAPIAT	-	-
▣ TRANSITIONS COLLECTIVES	1 130 142	1 062 243
▣ Créances fiscales	-	-
▣ Créances sociales	-	-
▣ Autres créances :	-	-
Sous-total PTP	23 483 120	22 518 802
FIPU		
▣ Créances et comptes rattachés au titre du FIPU :	4 352	18 239
▣ Concours France Compétences FIPU	4 352	18 239
▣ Autres subventions	-	-
▣ Créances fiscales	-	-
▣ Créances sociales	-	-
▣ Autres créances :	-	-
Sous-total FIPU	4 352	18 239
PUR		
▣ Créances et comptes rattachés au titre du PUR :	7 475	11 716
▣ Concours France Compétences PUR	7 475	11 716
▣ Autres subventions	-	-
▣ Créances fiscales	-	-
▣ Créances sociales	-	-
▣ Autres créances :	-	-
Sous-total PUR	7 475	11 716
Total	23 494 947	22 548 757

2.3.5 Provisions pour risques et charges

PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Dotations	Reprises		Montant à la fin de l'exercice
			par le Compte de Résultat	par le RAN	
PTP :					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
• Litiges					-
• Autres Provisions pour risques et charges	520 017		520 017		-
sous-total I	520 017	-	520 017	-	-
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
• Immobilisations incorporelles					-
• Immobilisations corporelles					-
• Immobilisations financières					-
• Autres créances					-
• Autres provision pour dépréciation					-
sous-total II	-	-	-	-	-
TOTAL PROVISIONS - PTP	520 017	-	520 017	-	-
FIPU :					
• Provisions pour charges de formation					-
• Provisions pour engagements de financement de formation					-
• Provisions pour risque de non utilisation des subventions					-
• Autres provisions					-
TOTAL PROVISIONS - FIPU	-	-	-	-	-
PUR :					
• Provisions pour charges de formation					-
• Provisions pour engagements de financement de formation					-
• Provisions pour risque de non utilisation des subventions					-
• Autres provisions					-
TOTAL PROVISIONS - PUR	-	-	-	-	-
TOTAL PROVISIONS	520 017	-	520 017	-	-

2.3.6 Charges à payer de formation

2.3.6.1 Tableau de suivi du restant à financer

		PTP	TRANSCO	FIPU	PUR	TOTAL
A	Montant à financer à l'ouverture de l'exercice N	41 969 659 €	324 180 €	561 452 €	217 957 €	43 073 248 €
B	Engagements & compléments de l'exercice N	27 530 228 €	73 260 €	443 422 €	800 008 €	28 846 918 €
C=A+B	TOTAL 1	69 499 887 €	397 440 €	1 004 874 €	1 017 965 €	71 920 166 €
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice N	23 319 057 €	178 476 €	579 358 €	382 823 €	24 459 714 €
E	Annulations de l'exercice N	1 149 131 €	131 542 €	48 634 €	0 €	1 329 307 €
F=D+E	TOTAL 2	24 468 188 €	310 018 €	627 992 €	382 823 €	25 789 021 €
G=C-F	Montant à financer à la clôture de l'exercice N	45 031 699 €	87 422 €	376 882 €	635 142 €	46 131 145 €

2.3.6.1.1 Restant à financer par millésime PTP

ELEMENTS	ANNEES ANTERIEURES	EXERCICE 2023	EXERCICE 2024	EXERCICE 2025	TOTAL
MONTANT RESTANT A FINANCER A L'OUVERTURE	18 818 881	5 248 495	17 902 281	-	41 969 657
ENGAGEMENTS ET COMPLEMENTES	4 654	240	22 637	27 502 697	27 530 228
TOTAL I	18 823 535	5 248 735	17 924 918	27 502 697	69 499 885
REALISATIONS :					
▢ Paiements des charges de formation	1 031 614	1 271 018	14 373 106	6 643 320	23 319 058
▢ Annulations, ajustements, écarts réels de l'exercice	424 445	117 192	124 775	483 020	1 149 432
TOTAL II	1 456 059	1 388 210	14 497 881	7 126 340	24 468 490
TOTAL GENERAL (total I - total II)	17 367 476	3 860 525	3 427 037	20 376 357	45 031 395

Restant à financer par millésime TRANSCO

ELEMENTS	ANNEES ANTERIEURES	EXERCICE 2023	EXERCICE 2024	EXERCICE 2025	TOTAL
MONTANT RESTANT A FINANCER A L'OUVERTURE	151 057	95 590	77 533	-	324 180
ENGAGEMENTS ET COMPLEMENTES	-	-	-	73 260	73 260
TOTAL I	151 057	95 590	77 533	73 260	397 440
REALISATIONS :					
▢ Paiements des charges de formation	19 520	65 001	70 081	23 874	178 476
▢ Annulations, ajustements, écarts réels de l'exercice	131 537	5	-	-	131 542
TOTAL II	151 057	65 006	70 081	23 874	310 018
TOTAL GENERAL (total I - total II)	-	30 584	7 452	49 386	87 422

2.3.6.1.2 Restant à financer par millésime FIPU

ELEMENTS	ANNEES ANTERIEURES	EXERCICE 2023	EXERCICE 2024	EXERCICE 2025	TOTAL
MONTANT RESTANT A FINANCER A L'OUVERTURE			561 452	-	561 452
ENGAGEMENTS ET COMPLEMENTS	-		-	443 422	443 422
TOTAL I	-	-	561 452	443 422	1 004 874
REALISATIONS :					
▢ Paiements des charges de formation			417 695	161 663	579 358
▢ Annulations, ajustements, écarts réels de l'exercice			-	48 634	48 634
TOTAL II	-	-	417 695	210 297	627 992
TOTAL GENERAL (total I - total II)	-	-	143 757	233 125	376 882

2.3.6.1.3 Restant à financer par millésime PUR

ELEMENTS	ANNEES ANTERIEURES	EXERCICE 2023	EXERCICE 2024	EXERCICE 2025	TOTAL
MONTANT RESTANT A FINANCER A L'OUVERTURE			217 957	-	217 957
ENGAGEMENTS ET COMPLEMENTS	-		-	800 008	800 008
TOTAL I	-	-	217 957	800 008	1 017 965
REALISATIONS :					
▢ Paiements des charges de formation			187 084	195 739	382 823
▢ Annulations, ajustements, écarts réels de l'exercice					-
TOTAL II	-	-	187 084	195 739	382 823
TOTAL GENERAL (total I - total II)	-	-	30 873	604 269	635 142

2.3.6.2 Tableau de détermination des charges à payer pour engagements de financement de formation PTP

Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2022 et <2022	2023	2024	2025	TOTAL
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	12 031 013	3 259 480	16 289 993		31 580 486 €
I	Engagements bruts de financement de formation de l'année N				27 502 697	27 502 697 €
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice N				8,30%	8,30%
K = I * J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N				2 282 700 €	2 282 700 €
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice				6 643 320 €	6 643 320 €
L	Extourne charges à payer pour engagements de financement de formation	12 031 013	3 259 480	16 289 993		31 580 486 €
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice N	10 980 631	1 981 043	1 933 832	18 576 678	33 472 184 €

Tableau de détermination des charges à payer pour engagements de financement de formation TRANSCO

Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2022 et <2022	2023	2024	2025	TOTAL
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N	111 006	81 111	69 880		261 997 €
I	Engagements bruts de financement de formation de l'année N				73 260	73 260 €
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice N				8,30%	8,30%
K = I * J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N				6 081 €	6 081 €
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice				23 874 €	23 874 €
L	Extourne charges à payer pour engagements de financement de formation	111 006	81 111	69 880		261 997 €
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice N	0	16 431	0	43 305	59 736 €

2.3.6.3 Tableau de détermination des charges à payer pour engagements de financement de formation FIPU

Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2022 et <2022	2023	2024	2025	TOTAL
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N			511 033		511 033 €
I	Engagements bruts de financement de formation de l'année N				443 422	443 422 €
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice N				10,97%	8,30%
K=I*J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N				48 634 €	48 634 €
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice				161 663 €	161 663 €
L	Extourne charges à payer pour engagements de financement de formation			511 033		511 033 €
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice N			93 338	233 125	326 463 €

2.3.6.4 Tableau de détermination des charges à payer pour engagements de financement de formation PUR

Suivi de la charge à payer pour engagements de financement de formation par millésime		2022 et <2022	2023	2024	2025	TOTAL
H	Charges à payer pour engagements de financement de formation à l'ouverture de l'exercice N			198 341		198 341 €
I	Engagements bruts de financement de formation de l'année N				800 008	800 008 €
J	Taux d'annulation théorique sur engagements bruts de l'exercice N				8,30%	8,30%
K=I*J	Annulations théoriques sur engagements bruts de l'exercice N				66 401 €	66 401 €
D	Charges de formation décaissées au cours de l'exercice				195 739 €	195 739 €
L	Extourne charges à payer pour engagements de financement de formation			198 341		198 341 €
M	Charges à payer pour engagements de financement de formation à la clôture de l'exercice N			11 257	537 868	549 125 €

2.3.7 Échéances des dettes

Les dettes fournisseurs, sociales, fiscales et autres dettes sont toutes à moins d'un an.

2.3.8 Charges à payer rattachées aux postes de dettes

CHARGES A PAYER	2025	2024
PTP		
▣ Dettes et comptes rattachés au titre du PTP	33 472 183	31 580 487
▣ Excédents de Trésorerie	-	-
▣ Dettes fournisseurs	40 039	48 186
▣ Dettes sociales	82 178	137 180
▣ Autres dettes		
<i>Sous total PTP</i>	33 594 400	31 765 852
TRANSCO		
▣ Dettes et comptes rattachés au titre de TRANSCO	59 736	261 996
▣ Dettes fournisseurs		
▣ Dettes fiscales		
▣ Dettes sociales		
▣ Autres dettes		
<i>Sous total TRANSCO</i>	59 736	261 996
FIPU		
▣ Dettes et comptes rattachés au titre du FIPU	326 463	511 034
▣ Dettes fournisseurs		
▣ Dettes fiscales		
▣ Dettes sociales		
▣ Autres dettes		
<i>Sous total FIPU</i>	326 463	511 034
PUR		
▣ Dettes et comptes rattachés au titre du PUR	549 125	198 340
▣ Dettes fournisseurs		
▣ Dettes fiscales		
▣ Dettes sociales		
▣ Autres dettes		
<i>Sous total PUR</i>	549 125	198 340
CIF CDD/CDI		
▣ Dettes et comptes rattachés au titre du CIF CDD/CDI		4 607
▣ Dettes fournisseurs		
▣ Dettes fiscales		
▣ Dettes sociales		
▣ Autres dettes	4 205	
<i>Sous total CIF CDI/CDD</i>	4 205	4 607
<i>Total Charges à payer</i>	34 533 930	32 741 829

2.4 Autres informations

2.4.1 Effectif à la date de clôture

Cadres : 3

Non cadres : 15

Soit un total de 18 personnes.

2.4.2 Engagements relatifs aux départs à la retraite

Le montant des engagements de l'association en matière d'indemnités ou allocations en raison du départ à la retraite des membres du personnel a été évalué à 672 092 Euros au 31/12/2023 selon une étude faite par un cabinet indépendant. Aucune étude n'a été faite en 2025.

Il n'y a pas eu de versement complémentaire sur le contrat indemnités fin de carrière contracté auprès de AG2R La Mondiale car les engagements retraite sont couverts par les versements déjà effectués.

2.4.3 Résultat exceptionnel

Néant

2.4.4 Respect des plafonnements des frais de gestion, d'information et de mission

La répartition analytique des charges est normalement opérée selon la méthode de répartition du temps de travail pour les salaires. Le temps de travail de chaque salarié est réparti selon les 7 activités : Instruction et suivi des projets PUR, FIPU et des PTP, Mission de suivi de la mise en œuvre du CEP, Frais de déplacement et de restauration, Information des salariés et Qualité des formations. La masse salariale correspondante est ventilée sur les 7 activités de TRANSITIONS PRO PACA.

Pour les autres charges de fonctionnement, la clef de répartition utilisée est la proportion du nombre d'équivalent temps plein par rapport à l'effectif global, et ce sur chacun des 7 segments d'activité concernés. Pour certains comptes, des charges directes ont été affectées chaque fois qu'une dépense spécifique correspondant à une activité bien identifiée dans un compte le rendait possible.

Tableau de charges par destination et respect des plafonnements des frais d'information et de gestion pour l'année 2025

RESPECT C.O.M	FRAIS DE GESTION (Art. R. 6323-21-5)							TOTAL 2025
	Instruction et suivi des projets de reconversion professionnelle mentionnés au 4° du 1 de l'article L. 4163-7 du code du travail	Instruction et suivi des projets de transition professionnelle et des projets mentionnés au 3° du IV de l'article L. 221-1-5 du code de la sécurité sociale	Instruction et suivi des projets de transition professionnelle et des projets mentionnés au 2° du II de l'article L. 5422-1 du code du travail	Mission de suivi de la mise en œuvre du conseil en évolution professionnelle	Remboursement des frais de déplacement, de séjour et de restauration engagés par les personnes qui siègent au sein des organes de direction	Information des salariés	Qualité des formations dispensées	
Achats et services extérieurs	4 959	6 611	625 605	23 966	42 597	159 500	5 785	869 023
Impôts, taxes et versements assimilés	588	785	74 240	2 844	-	18 928	686	98 071
Charges de personnel	12 906	17 208	1 628 296	62 379	-	415 140	15 057	2 150 985
Autres charges nettes de fonctionnement	- 64	- 85	- 8 086	- 310	-	- 2 062	- 75	- 10 682
Dotation aux amortissements et provisions	12	16	1 495	57	-	381	14	1 975
Charges de fonctionnement (I)	18 401	24 534	2 321 549	88 936	42 597	591 888	21 467	3 109 373
Plafonnement Convention d'objectifs et de moyens (II)								3 235 872
DIFFERENTIEL (I-II)								- 126 500
TAUX DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS								11,00%

2.4.5 Évènements post clôture et continuité d'exploitation

En dépit des fonds propres négatifs d'un montant de 1 402 473€ constatés à la clôture de l'exercice 2025, la continuité d'exploitation a fait l'objet d'une analyse pointue et n'est pas remise en cause sur les douze prochains mois.

En effet, le budget pour l'année 2026 prévoit un résultat positif de l'ordre de 5,5M€ suite à l'application des mesures énumérées ci-dessous et une reconstitution, dès fin 2026, des fonds propres.

Estimation RAN au 01/01/2026	-1 402 473
Estimation Résultat 2026	5 504 576
complément engagement 2026	0
décote 2026 non réeng	2 144 522
Excédents (fonds propres + trésor)	0
Subventions non réeng (AGEFIPH)	0
<i>reprise provision soldes FF topés 2020</i>	<i>775 047</i>
<i>reprise provision soldes FF topés 2021</i>	<i>1 119 568</i>
<i>reprise provision soldes FF topés 2022</i>	<i>1 465 439</i>
Estimation RAN au 01/01/2027	4 102 103